

## MODULE 5:

# Le télétravail



Programme d'autoformation développé par :



Réalisé avec le soutien du Secrétariat d'État  
chargé du Développement de l'Économie numérique



Introduction  
Définition  
Actions à mettre en œuvre  
Bonnes pratiques



# Introduction



Programme d'autoformation développé par :



Réalisé avec le soutien du Secrétariat d'État  
chargé du Développement de l'Économie numérique



# Introduction

**Anna, Jérôme et Jean-Christophe sont en train de préparer la réunion qui se déroulera dans deux heures. Ce sont les derniers préparatifs et ensuite chacun présentera à la direction le bien fondé du projet qu'ils comptent mener de manière collaborative.**



# Introduction

**Jérôme a demandé à retarder la réunion de quelques minutes car il doit auparavant emmener sa fille à l'école en bas de chez lui.**



# Introduction

**Cela permettra à Anna de se préparer un troisième café bien serré pour affronter leur discussion future et de maudire cette pluie qui tapote sur sa véranda.**



Programme d'autoformation développé par :



Réalisé avec le soutien du Secrétariat d'État  
chargé du Développement de l'Économie numérique



# Introduction

**Pendant ce temps, Jean-Christophe récupérera les dernières données sur l'intranet de l'entreprise tout en vérifiant, par la fenêtre que l'automne s'installe doucement dans des rayons de soleil fuyants. Il s'inquiète de la durée de la réunion car il ne dispose de son bureau que pour les trois prochaines heures.**



# Introduction

**Anna, Jérôme et Jean-Christophe pratiquent le télétravail. Depuis leur domicile ou depuis un télécentre, disposant d'une connexion Internet sécurisée, d'un ordinateur et d'une plateforme collaborative en ligne. Ils évitent ainsi de longs déplacements lorsqu'il s'agit pour eux de travailler en équipe...**



# Définitions



Programme d'autoformation développé par :



Réalisé avec le soutien du Secrétariat d'État  
chargé du Développement de l'Économie numérique



# Définitions

**Le télétravail est une notion stabilisée depuis peu qui recouvre à la fois :**

**- le travail à domicile,**

**mais aussi,**

**- le travail à distance.**



# Définitions

On considère quatre cas :

- le télétravail à domicile
- le télétravailleur nomade
- le télétravail en télécentres
- le télétravailleur en réseau



## Le télétravail à domicile

**La personne dispose d'équipements informatiques et d'une connexion Internet professionnels et travaille de un à cinq jours à son domicile.**



## Le télétravailleur nomade

**La personne travaille en dehors de l'entreprise, se déplace et dispose du matériel informatique mobile nécessaire à la conservation du contact avec ses managers.**



## Le télétravail en télécentres

**La personne se déplace de son domicile vers un télécentre proche et dispose dans un temps limité d'un bureau et des équipements nécessaires au contact avec son entreprise.**



# Définitions

## Le télétravailleur en réseau

La personne travaille en réseau avec d'autres collaborateurs qui se trouvent tous à distance, il s'agit d'une équipe virtuelle.



# Définitions

**Le télétravail est lié à l'usage des outils et des services de communication numériques, ces outils (ordinateurs, téléphones, Internet) permettent de rester en contact avec l'entreprise.**



# Définitions

**Quels outils et services d'échange et de partage utilisons-nous ?**

**En France, en 2008, 7% de la population française travaille à distance mais on estime à 30% la population qui pourrait potentiellement télétravailler.**

**Les prospectivistes pensent que 50% de la population active pourrait être concernée en 2015 !**



# Actions à mettre en œuvre



Programme d'autoformation développé par :



Réalisé avec le soutien du Secrétariat d'État  
chargé du Développement de l'Économie numérique



## Equiper en outils et services numériques

Ordinateur portable, connexion Internet, plateforme collaborative permettant :

- l'échange en direct (communication synchrone) grâce à des services de discussion en direct, la visioconférence ou bien en différé (communication asynchrone) avec la messagerie ;
- le stockage et la modification des fichiers de manière collaborative.



## Diminuer les déplacements

- Un impact sur les émissions de gaz à effet de serre.

**Même s'il est encore nécessaire d'étudier très finement l'impact de la réduction du nombre de déplacements professionnels grâce aux technologies, les premiers résultats indiquent une diminution importante du CO2. Le potentiel de diminution des émissions de gaz à effet de serre serait de 1 million de tonnes (Mt) par an pour la France.**



## Diminuer les déplacements

### - Un impact sur les milieux urbains

**On estime qu'en Ile-de-France, 5% des 4 000 000 de travailleurs du tertiaire, soit 200 000 télétravailleurs devraient permettre de supprimer tous les embouteillages et les problèmes liés aux transports en commun.**



# Actions à mettre en œuvre

## Diminuer les déplacements

- Un impact sur le budget familial et sur le stress du télétravailleur

Moins de temps passé dans sa voiture ou dans les transports, possibilité de déjeuner chez soi le midi ou de garder ses enfants ; on évalue une économie de 10 à 20 % pour le télétravailleur à domicile selon les conditions.



## Modifier l'organisation de l'établissement ou de l'entreprise

Selon le nombre de jours par mois « télétravaillés », on assiste à des gains de productivité. Les locaux de l'entreprise peuvent être revus à la baisse et réduire ainsi les charges de fonctionnement, en particulier les émissions de gaz à effet de serre.



# Actions à mettre en œuvre

## Former les télétravailleurs et les managers

**Le télétravail impose une grande autonomie et l'usage de plusieurs outils synchrones et asynchrones.**

**Les télétravailleurs doivent être formés à organiser leur emploi du temps et à utiliser régulièrement les outils de visioconférence, les plateformes en ligne, etc.**

**Les managers doivent adapter leur relation au travail à distance.**



# Actions à mettre en œuvre



## Faire progresser le télétravail

La France a moins de télétravailleurs que les principaux pays de l'OCDE.

Un texte de loi a été adopté à l'Assemblée nationale en juin 2009.

La secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique défend ce texte. [Voir le texte.](#)



Programme d'autoformation développé par :



Réalisé avec le soutien du Secrétariat d'État chargé du Développement de l'Économie numérique



# Bonnes pratiques



Programme d'autoformation développé par :



Réalisé avec le soutien du Secrétariat d'État  
chargé du Développement de l'Économie numérique



# Bonnes pratiques

**Un exemple de bonnes pratiques dans l'éducation :  
les ENT, espaces numériques de travail mis en  
œuvre par le ministère de l'éducation nationale avec  
la participation des collectivités territoriales et de  
tous les usagers.**



Programme d'autoformation développé par :



Réalisé avec le soutien du Secrétariat d'État  
chargé du Développement de l'Économie numérique



# Bonnes pratiques

**Les ENT,  
penser le travail autrement**

**La mise en œuvre  
d'organisations favorisant le  
travail collaboratif sur des  
applications en ligne (dans les  
nuages)**

**où les services et les documents  
sont rassemblés sur un  
serveur participe à :**



# Bonnes pratiques

## Les ENT, penser le travail autrement

- une réduction de la consommation de papier (plus besoin d'imprimer),
- la diminution des échanges de fichiers par messagerie (moins d'empreinte numérique),
- une réduction des déplacements,



# Bonnes pratiques

## Les ENT, penser le travail autrement

- la continuité pédagogique pour les élèves absents de l'établissement (sport études, malades, handicapés),
- améliorer la communication avec les parents (cahier de textes, rendez-vous),
- réduire les coûts de gestion administrative (divers dossiers dématérialisés, réservations de salles, prêt de matériel, etc.),



# Bonnes pratiques

## Les ENT, penser le travail autrement

- favoriser l'échange et le partage entre pairs mais aussi entre les enseignants et les corps d'encadrement (inspecteur, chef d'établissement),
- modifier l'organisation, le lieu et l'espace de l'apprentissage.



# Bonnes pratiques

## **Les ENT, penser le travail autrement**

**La communauté des élèves, des parents, des enseignants, des administratifs et de l'encadrement se retrouve ainsi autour d'un espace sécurisé avec la possibilité d'échanger et de partager sur les problématiques éducatives.**

